# 

* Date : 08-06-2012
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2012767588
* Author :

Justice de paix du premier canton de Wavre
Par ordonnance du Juge de Paix du premier canton de Wavre, rendue le 25 mai 2012, il a été constaté que la mesure d'administration provisoire ordonnée par décision du 20 mai 2008, a pris fin, à la suite du décès survenu à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 14 décembre 2011 de Mme Marguerite Metens, née à Oignies-en-Thiérache le 13 octobre 1924, en son vivant domiciliée à 1370 Jodoigne, rue de Piétrain 105, ayant résidé à la Résidence du Bois de la Pierre, Venelle du Bois de la Pierre 20, à 1300 Wavre.
Par conséquent, il a été mis fin à la mission de son administrateur provisoire, à savoir Mme Anne-Marie Georges, domiciliée à 1370 Jodoigne, rue de Piétrain 105.
Pour extrait conforme : le greffier en chef, (signé) Leclef, Stéphane.